Cartier dépose sur SEDAR+ le rapport technique 43-101 de la mise à jour de l'Étude Économique Préliminaire ("ÉÉP") pour le projet Cadillac: VAN5 % après impôts de 1,0 milliard $CA et TRI après impôts de 26,6% au prix de l'or de US$3 600/oz

Production annuelle moyenne de 100 koz d'or sur une durée de vie de la mine de 16,2 ans – VAN5 % après impôts de 1 565 M$ CA et TRI après impôts de 37,3% au prix actuel de l'or de US$4 300/oz - Ratio VAN5 % sur capital initial de 3,6x.

Faits saillants

Robustes paramètres économiques

- VAN5 % après impôts de 1 001 M$ CA et TRI après impôts de 26,6% à un prix de l'or de base de US$3 600/oz et un taux de change de 1,38 C$/US$.
- À un prix actuel de l'or de US$4 300/oz, la VAN5 % après impôts augmente à 1 565 M$ CA et le TRI après impôts augmente à 37,3%.
- Délai de récupération après impôts de 4,3 ans et ratio VAN5 % sur capital initial de 3,6x.
- Flux de trésorerie disponible après impôts de 2 772 M$ CA sur une durée de vie de la mine de 16,2 ans.
- Capital initial de 275,8 M$ CA et des coûts de maintien tout inclus (AISC) de US$2 107/oz.

Profil de production et d'exploitation

- Production aurifère annuelle moyenne de 100 koz sur la durée de vie de la mine.
- Production totale d'or récupéré de 1,61 Moz.
- Récupération métallurgique de 95%, soutenue par le programme d'essais métallurgiques de 2026 et un schéma de traitement conventionnel comprenant concassage, broyage, concentration gravimétrique et lixiviation au cyanure.
- Scénario de traitement : traitement à forfait de 3 000 tpj (année 1), traitement sur site de 3 000 tpj (années 2 à 4), traitement sur site de 4 300 tpj suivant l'expansion (année 5 et suivantes).
- Le scénario minier ne considère que la méthode souterraine d'abattage par longs trous longitudinaux avec extraction par rampe, à un taux d'extraction maximal de 4 300 tpj.

VAL-D'OR, Québec, le 30 octobre 2026 — Ressources Cartier Inc. ("Cartier" ou la "Société") (TSXV : ECR; FSE : 6CA; OTCQB : ECRFF) annonce qu'elle a déposé sur SEDAR+ le rapport technique de la mise à jour de l'Étude Économique Préliminaire ("ÉÉP") intitulé « NI 43-101 Technical Report – Preliminary Economic Assessment – Cadillac Project, Quebec Canada" » de son projet Cadillac, détenu à 100 %, situé à Val-d'Or (Abitibi, Québec, Canada). La mise à jour de l'ÉÉP a été préparée conformément au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers ("NI 43-101") par Evomine Consulting Inc., et remplace l'ÉÉP publiée le 13 avril 2023 sur ce qui s'appelait alors le projet Mine Chimo. Elle intègre l'estimation des ressources minérales mise à jour annoncée le 18 décembre 2025, les résultats métallurgiques annoncés le 14 mai 2026, ainsi qu'un contexte de prix de l'or considérablement différent. Le rapport est disponible sur SEDAR+ et sur le site Web de la compagnie.

Philippe Cloutier, Président et Chef de la direction de Cartier, a déclaré : *« Les résultats positifs de l'étude démontrent la viabilité économique du projet au niveau de l'ÉÉP tout en mettant en évidence plusieurs occasions d'optimisation additionnelle. Fait important, le projet a été conçu comme une exploitation minière entièrement souterraine, minimisant son empreinte de surface et favorisant une approche de développement responsable. Avec de faibles besoins en CAPEX initial, nous disposons maintenant de solutions stratégiques additionnelles qui offrent une flexibilité pour faire progresser le développement. Nous demeurons confiants*

dans le fort potentiel du projet et dans notre capacité à créer de la valeur additionnelle pour les parties prenantes. »

Ronan Déroff, Vice-Président Exploration de Cartier, a ajouté : *« L'ÉÉP actuelle n'est qu'un début. Avec ~35 000 mètres de forage complétés en 2025–2026 qui restent à intégrer, et de nouvelles découvertes aurifères intéressantes émergeant aux secteurs Contact et Hope, nous croyons que le projet Cadillac offre un potentiel substantiel de croissance des ressources et un potentiel d'exploration important le long de la faille de Cadillac de 15 km — le tout demeurant à l'extérieur du modèle économique actuel. »*

Analyse financière

L'analyse économique a été réalisée à l'aide d'un taux d'actualisation de 5%, d'un prix de l'or de base de US$3 600/oz et d'un taux de change de 1,38 C$/US$. Sur une base avant impôts, le projet génère une VAN5 % de 1 679 M$ CA, un TRI de 35,5% et un délai de récupération de 3,0 ans. Sur une base après impôts, le projet génère une VAN5 % de 1 001 M$ CA, un TRI de 26,6% et un délai de récupération de 4,3 ans. Un sommaire des paramètres économiques du projet est présenté au Tableau 1.

Tableau 1: Sommaire des paramètres économiques du projet

Description	Unité	Valeur
Taux de change	CA$/US$	1,38
Prix de l'or	US$/oz	3 600
Matériel minéralisé extrait	kt	23 145
Teneur du matériel minéralisé	g/t	2,28
Or contenu dans le matériel minéralisé	koz	1 698
Récupération	%	95%
Or récupéré	koz	1 610
Durée de vie de la mine	ans	16,2
Taux d'actualisation	%	5%
Coûts d'exploitation		
Coût d'exploitation minière	CA$/t usiné	95,1
Coût d'exploitation du traitement	CA$/t usiné	29,8
Coût d'exploitation de la gestion des stériles et de l'eau	CA$/t usiné	1,5
Coût d'exploitation général et administratif	CA$/t usiné	10,1
Total des coûts d'exploitation	CA$/t usiné	136,4
AISC		
Total des coûts d'exploitation	US$/oz	1 429
Coûts de vente	US$/oz	5
Redevances	US$/oz	46
Coûts décaissés	US$/oz	1 481
Coûts en capital de maintien	US$/oz	626
Coûts de maintien tout inclus (AISC)	US$/oz	2 107
Coûts en capital		
Coûts en capital initial	M$ CA	275,8
Coûts en capital de croissance	M$ CA	277,1
Coûts en capital de maintien	M$ CA	1 062

Description	Unité	Valeur
Coûts en capital de fermeture	M$ CA	40,0
Paramètres économiques		
Valeur actualisée nette avant impôts	M$ CA	1 679
Taux de rendement interne avant impôts	%	35,5%
Délai de récupération avant impôts	ans	3,0
Valeur actualisée nette après impôts	M$ CA	1 001
Taux de rendement interne après impôts	%	26,6%
Délai de récupération après impôts	ans	4,3

Les tableau 2, 3 et 4 présentent l'impact après impôts d'une analyse de sensibilité sur le prix de l'or, les coûts en capital et les coûts d'exploitation.

Tableau 2: Sensibilité au prix de l'or

Prix de l'or (US$/once)	VAN (M$ CA)	TRI (%)	Délai de recuperation (ans)
3 000	497,2	16,4%	6,2
3 600 (cas de base)	1 001	26,6%	4,3
4 200	1 485	35,9%	2,8
4 800	1 961	44,9%	2,2
5 400	2 429	53,5%	1,9
6 000	2 896	62,0%	1,7

Tableau 3: Sensibilité des coûts en capital

Coûts en capital	VAN (M$ CA)	TRI (%)	Délai de recuperation (ans)
-20%	1,165	35,1%	2,8
-10%	1,083	30,5%	3,4
Cas de base	1,001	26,6%	4,3
+10%	918	23,4%	4,7
+20%	833	20,5%	5,1

Tableau 4: Sensibilité des coûts d'exploitation

Coûts d'exploitation	VAN (M$ CA)	TRI (%)	Délai de recuperation (ans)
-20%	1,230	31,1%	3,4
-10%	1,116	28,9%	3,7
Cas de base	1,001	26,6%	4,3
+10%	883	24,3%	4,5
+20%	762	21,8%	4,8

Estimations des coûts en capital et d'exploitation

Le capital initial est estimé à 275,8 M$ CA, les coûts en capital de croissance sont estimés à 277,1 M$ CA et le capital de maintien à 1 102 M$ CA, tel que détaillé au Tableau 5. Le total des coûts d'exploitation sur la durée de vie de la mine est estimé à 3 148 M$ CA, représentant 136,4 CA$/tonne traitée, tel que détaillé au Tableau 6.

Tableau 5: Sommaire des coûts en capital

Catégorie de coûts	Coûts en capital initial (M$ CA)	Coûts en capital de croissance (M$ CA)	Coûts en capital de maintien (M$ CA)	Total des coûts en capital (M$ CA)
Infrastructures	40,9	-	52,5	93,4
Électricité et communication	27,9	-	8,1	36,0
Gestion des stériles et de l'eau	9,2	-	58,7	68,0
Mine - souterraine	91,3	-	720,2	811,5
Usine de traitement	9,0	230,2	-	239,2
Coûts indirects	29,8	9,0	84,0	122,7
Contingence	37,9	37,8	138,5	214,2
Revenus capitalisés	-30,2	-	-	-30,2
Coûts d'exploitation capitalisés	60,0	-	-	60,0
Fermeture	-	-	40,0	40,0
Total	**275,8**	**277,1**	**1 102**	**1 654**

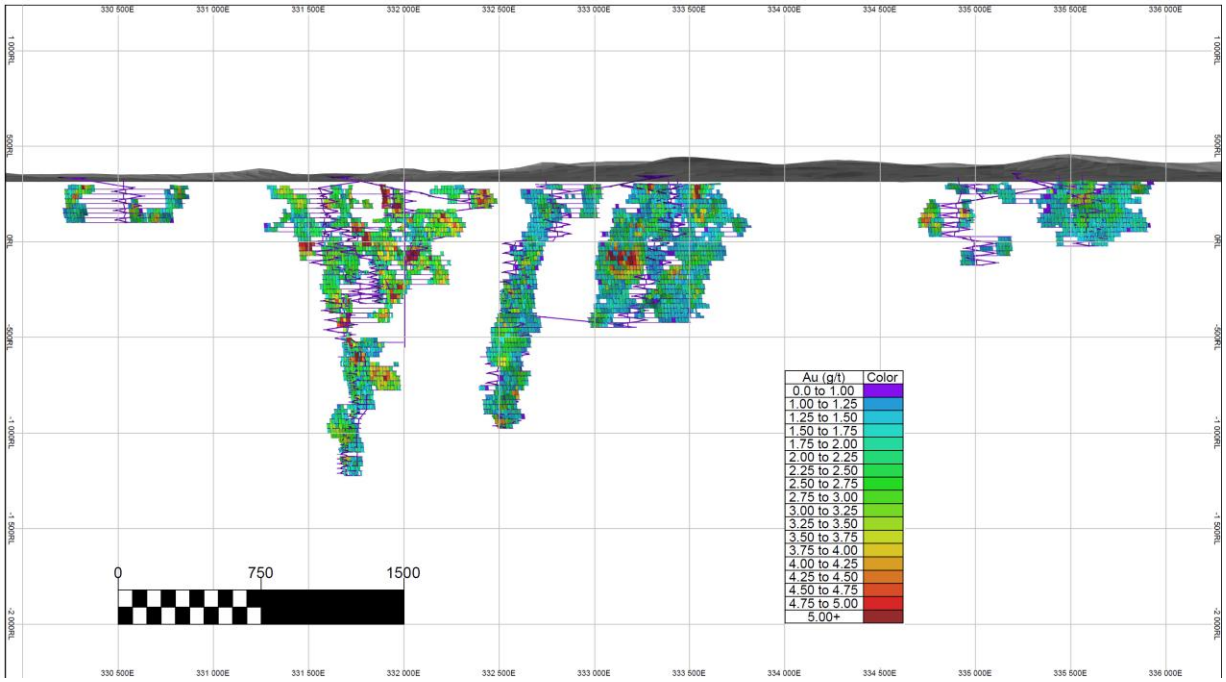
Tableau 6: Sommaire des coûts d'exploitation

Catégorie de coûts	Total (M$ CA)	Coût unitaire (CA$/tonne traitée)	Coût unitaire (US$/once payable)
Exploitation minière souterraine	2 193	95,1	996,0
Transport du matériel minéralisé	15,1	0,7	6,8
Traitement	672,3	29,1	305,3
Gestion des stériles et de l'eau	34,6	1,5	15,7
Frais généraux et administratifs	232,5	10,1	105,6
Total	**3 148**	**136,4**	**1 429,4**

Conception minière et cédule de production

L'ÉÉP présente une exploitation minière souterraine utilisant la méthode conventionnelle d'abattage par longs trous longitudinaux à un taux d'extraction maximal de 4 300 tpj sur une durée de vie de la mine de 16,2 ans. Un total de 23,1 Mt de matériel minéralisé à une teneur moyenne de 2,3 g/t, représentant 1,69 Moz d'or, sera extrait. Le matériel minéralisé sera chargé par des chargeuses-navettes (LHD) et transporté en surface par camions via des rampes. Pour le remblayage, une combinaison de remblai en pâte, de remblai cimenté et de remblai rocheux sec sera utilisée. La mine sera divisée en cinq secteurs distincts, chacun disposant de ses propres infrastructures minières dédiées, comme illustré à la Figure 1.

Figure 1: Conception minière

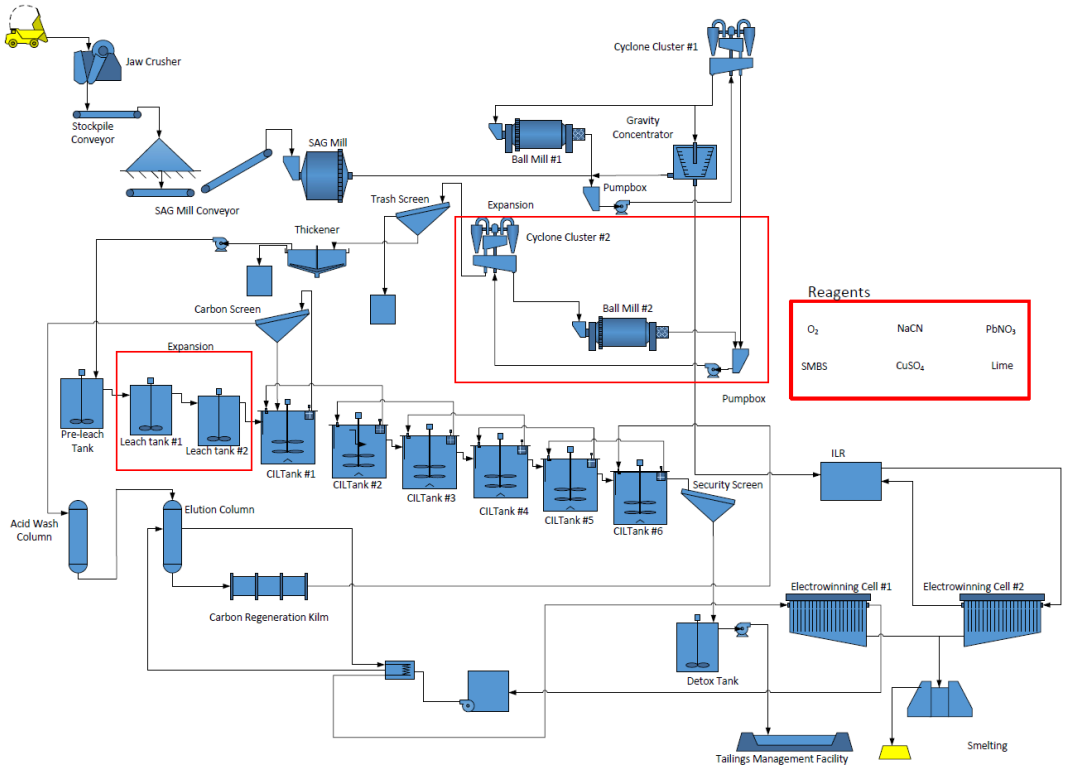


Métallurgie et traitement

Afin de compléter la conception de l'usine de traitement et de déterminer la performance métallurgique, une série d'essais a été réalisée sur six échantillons de variabilité : deux provenant de chacune des trois principales zones, Chimo, East Chimo et West Nordeau. Les échantillons ont été sélectionnés à partir de carottes de forage d'exploration et sont considérés comme représentatifs des ressources minérales. Le programme d'essais comprenait la minéralogie, la géochimie, la broyabilité, la récupération de l'or et la détoxification des résidus. Les résultats indiquent que, sur la base de la teneur moyenne des ressources, une récupération de l'or de 95% pourrait être atteinte à une granulométrie de broyage P80 de 50 µm. Les essais ont également permis d'établir l'énergie de broyage requise, les critères d'équipement de récupération de l'or et les critères de conception du dosage des réactifs.

La stratégie de traitement prévoit un traitement à forfait vers une usine hors site pendant la période de préproduction et la première année de production, à un taux de 3 000 tpj. Une usine sur site de 3 000 tpj deviendra disponible pour traiter le matériel dès la deuxième année de production et jusqu'à la quatrième année de production, moment où elle sera agrandie à 4 300 tpj pour le reste de la durée de vie de la mine. La Figure 2 ci-dessous présente le schéma de traitement et identifie en rouge l'équipement additionnel requis pour l'expansion.

Figure 2: Schéma de traitement



Tout l'équipement de la phase 1 sera conçu pour gérer le débit sur la durée de vie de la mine, tandis que l'équipement additionnel fournira la puissance de broyage supplémentaire et le temps de rétention de cyanuration additionnel requis pour compléter la dissolution de l'or.

Sur la base de ce schéma de traitement et du débit d'alimentation, les coûts en capital et d'exploitation de l'usine d'extraction de l'or ont été estimés pour appuyer l'analyse économique. L'usine a été conçue pour atteindre la récupération d'or projetée de 95% dans les deux phases.

Infrastructures de soutien

Les besoins en infrastructures pour soutenir le projet ont été évalués et l'aménagement général du site a été développé pour optimiser l'efficacité opérationnelle, la sécurité et la gestion environnementale, tout en tenant compte de la topographie et en minimisant l'impact en surface dans la zone du projet. Les infrastructures requises pour le projet comprennent :

- Portails de la mine souterraine, développement latéral et développement vertical
- Haldes à stériles et à morts-terrains
- Installation de gestion des résidus
- Haldes de matériel minéralisé
- Infrastructures de gestion de l'eau
- Lignes électriques et postes électriques
- Bureaux de la mine, sécherie et garage

- Autres infrastructures de soutien

La Figure 3 et la Figure 4 illustrent l'aménagement général des infrastructures de surface et les infrastructures de la plateforme industrielle principale du projet.

Figure 3: Aménagement général des infrastructures de surface

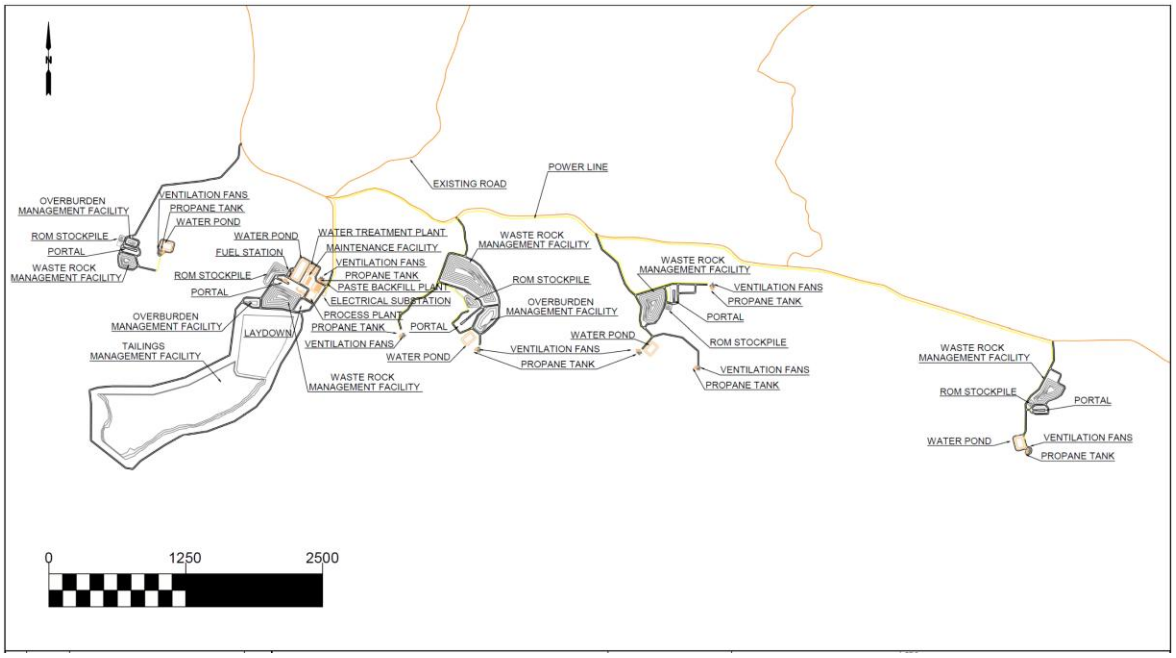
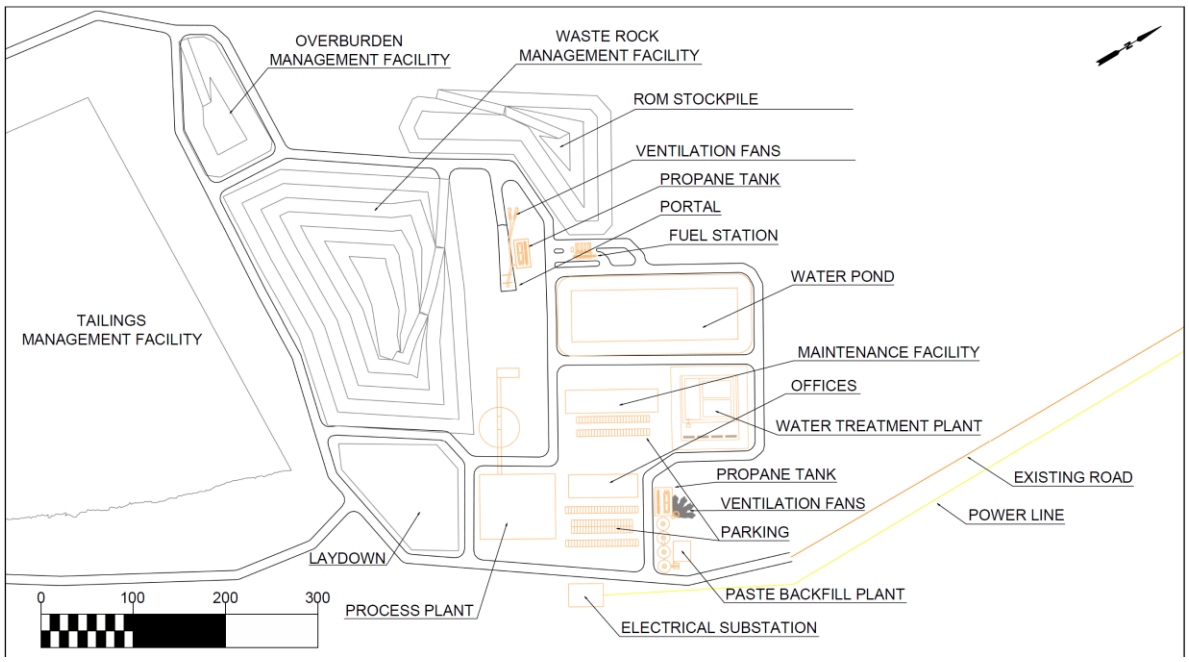


Figure 4: Infrastructures de la plateforme industrielle principale



Considérations environnementales, réglementaires et sociales

Le développement du projet Cadillac se poursuit selon une approche axée sur le développement durable, le respect des parties prenantes et la protection de l'environnement. En 2026, Stantec a complété une revue documentaire des composantes physiques, biologiques et sociales du projet afin de documenter et de caractériser les enjeux environnementaux potentiels liés à son empreinte. Les résultats de cette revue ont contribué au choix et à l'emplacement des infrastructures présentés dans la mise à jour de l'ÉÉP, et serviront également à planifier les prochaines étapes, dont les inventaires de terrain. Par ailleurs, une caractérisation géochimique environnementale des stériles, du minerai et des résidus miniers générés par le procédé de traitement a été amorcée en août 2026. Cette étude est essentielle au développement du projet Cadillac, puisqu'elle permettra d'optimiser la gestion de ces matériaux et la gestion des eaux minières afin de limiter les impacts sur le milieu récepteur. Elle sera effectuée conformément aux lignes directrices de la Directive 019 et du Guide de caractérisation des résidus miniers et du minerai (GCRMM) du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

Estimation des ressources minérales

La mise à jour de l'ÉÉP est basée sur l'estimation des ressources minérales annoncée le 18 décembre 2025, et détaillée dans le rapport technique déposé le 27 janvier 2026, dont un sommaire est présenté au Tableau 7.

Tableau 7: Estimation des ressources minérales

Tous les secteurs / Catégorie	**Ressources à ciel ouvert**			**Ressources souterraines**			**Total**		
	Teneur de coupure = 0,30g/t Au			**Teneur de coupure = 1,00g/t Au**					
	Tonnes (t)	**Teneur** (Au g/t)	**Or** (oz)	**Tonnes** (t)	**Teneur** (Au g/t)	**Or** (oz)	**Tonnes** (t)	**Teneur** (Au g/t)	**Or** (oz)
Mesurées	1 770 000	2,16	123 300	4 210 000	2,80	379 300	5 988 000	2,61	502 600
Indiquées	1 730 000	1,52	84 500	2 240 000	2,51	180 600	3 965 000	2,08	265 200
Mesurées & indiquées	**3 500 000**	**1,84**	**207 800**	**6 450 000**	**2,70**	**559 900**	**9 953 000**	**2,40**	**767 800**
Présumées	**4 740 000**	**1,13**	**172 600**	**30 450 000**	**2,29**	**2 244 200**	**35 185 000**	**2,14**	**2 416 900**

1. *Les personnes qualifiées indépendantes pour l'ERM, telles que définies par les lignes directrices du Règlement national (« NI») 43-101, sont Pierre-Luc Richard, P.Geo., de Ressources PLR Inc., avec la contribution de Stephen Coates, P.Eng., d'Evomine Consulting pour l'estimation des teneurs de coupure et l'optimisation des solides des fosses et des chantiers souterrains.*
2. *Ces ressources minérales ne sont pas des réserves minérales puisqu'elles n'ont pas démontré de viabilité économique. Aucune évaluation économique de ces ressources minérales n'a été produite. La quantité et la teneur des ressources présumées déclarées dans cette ERM sont de nature incertaine et il n'y a pas eu suffisamment de forages pour définir ces ressources présumées comme indiquées. Cependant, il est raisonnablement attendu que la majorité des ressources minérales présumées puissent être reclassées en catégorie indiquée avec des forages supplémentaires.*
3. *Les personnes qualifiées n'ont aucune raison de croire que des problèmes d'ordre environnementaux, d'autorisations, juridiques, liés aux titres, fiscaux, socio-politiques, commerciaux ou autres pourraient affecter de manière significative l'estimation des ressources minérales.*
4. *Les calculs ont été effectués en unités métriques (mètres, tonnes). Les teneurs en métal dans le tableau ci-dessus sont présentées en grammes par tonne et en onces troy. Les tonnages métriques et les onces ont été arrondis, et toute divergence dans les totaux est due aux erreurs d'arrondi.*
5. *Les définitions et lignes directrices de l'ICM pour les estimations des ressources minérales ont été respectées.*

Notes accompagnant l'estimation des ressources minérales

- *Les ressources sont présentées non diluées et in situ pour le scénario à ciel ouvert dans des blocs de 5 m x 5 m x 5 m, et incluent la dilution interne pour le scénario souterrain. Elles sont considérées comme ayant des perspectives raisonnables d'extraction économique. La fosse contraignante a été développée avec des pentes globales de 50 degrés. L'optimisation de la fosse des ressources minérales a été réalisée à l'aide de l'algorithme pseudoflow dans le logiciel Deswik. L'optimisation des chantiers pour les ressources souterraines a été effectuée avec Deswik.SO.*
- *La modélisation des zones minéralisées de l'ERM a été préparé avec Leapfrog Edge v.2025.1.1 et repose sur 4 477 trous de forage, totalisant 535 360 mètres et 167 978 analyses. La date de clôture pour la base de données des forages est le 17 février 2025.*
- *Des composites de 1,0 mètre ont été créés à l'intérieur des domaines minéralisés. Un écrêtage des teneurs élevées a été appliqué aux composites. Selon une étude statistique individuelle pour chaque zone, les composites ont été écrêtés entre 5,0 g/t Au et 110,0 g/t Au pour les zones à haute teneur, et entre 1,0 g/t Au et 5,0 g/t Au pour les zones à faible teneur.*
- *Les ressources minérales contraintes par la fosse pour le scénario de base sont déclarées à une teneur de coupure de 0,30 g/t Au ; les ressources contraintes par les chantiers souterrains (DSO) pour le scénario de base sont déclarées à une teneur de coupure de 1,00 g/t Au et incluent la dilution interne (« must-take »). Les teneurs de coupure seront réévaluées en fonction des conditions de marché et des coûts futurs.*
- *Les valeurs de densité ont été estimées à partir des données disponibles dans la base de données des forages. Des densités comprises entre 2,80 et 2,88 ont été appliquées au modèle pour la roche dure et 2,00 pour le morts-terrain.*
- *L'estimation des ressources du modèle de teneur a été estimée à partir des données de forage en utilisant la méthode d'interpolation krigeage ordinaire dans un modèle sous-bloqué avec des blocs de 5 m x 5 m x 5 m et des sous-blocs pouvant aller jusqu'à 0,625 m x 0,625 m x 0,625 m. Les méthodes d'interpolation krigeage ordinaire (OK), distance inverse au carré (ID2) et plus proche voisin naturel (NN) ont été testées, ne montrant aucune différence significative dans les estimations des ressources minérales.*
- *Les catégories de ressources minérales mesurées, indiquées et présumées sont limitées aux zones où l'espacement des forages est inférieur à 12,5 m, 25 m et 100 m respectivement, et présentent une continuité géologique et de teneur raisonnable. Une exigence supplémentaire pour la catégorie mesurée est la proximité immédiate des infrastructures souterraines. Des « cookie cutters » ont été utilisés pour définir les catégories selon les paramètres ci-dessus. En fonction des connaissances historiques de l'exploitation et de la géologie du gisement, l'espacement des forages a localement été augmenté jusqu'à 140 m dans la direction prédominante de la minéralisation pour définir les ressources présumées dans certaines zones.*

Indépendance et responsabilités

La mise à jour de l'ÉÉP a été préparée par des firmes-conseils indépendantes dont les responsabilités respectives sont présentées au Tableau 8.

Tableau 8: Firmes-conseils et domaines de responsabilité

Firme-conseil	Domaine de responsabilité
Evomine Conseils Inc. Consultant principal et intégrateur	• Gestion et intégration de l'étude • Conception minière et cédule de production • Infrastructures de soutien • Estimations des coûts en capital et d'exploitation • Analyse financière

Firme-conseil	Domaine de responsabilité
Geodoz Conseil Inc.	• Considérations environnementales, réglementaires et sociales • Estimations des coûts de fermeture
Ressources PLR Inc.	• Estimation des ressources minérales
Soutex Inc.	• Métallurgie et traitement • Estimations des coûts en capital et d'exploitation du procédé

Personne qualifiée

L'ÉÉP a été préparée par des consultants indépendants de Cartier, chacun étant une personne qualifiée ("PQ") telle que définie par le Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers ("NI 43-101"). Chacune des PQ a révisé et confirmé que ce communiqué de presse reflète fidèlement et avec exactitude, dans la forme et le contexte dans lequel elle apparaît, l'information contenue dans les sections respectives de l'ÉÉP dont elle est responsable. Les personnes suivantes ont agi à titre de PQ en vertu du NI 43-101 dans le cadre de l'ÉÉP :

- Alexandre Burelle, ing., d'Evomine Conseils Inc., responsable des méthodes minières, des infrastructures du projet, de l'analyse économique et des intrants pour les coûts en capital et d'exploitation.

- Stephen Coates, ing., d'Evomine Conseils Inc., responsable de l'introduction, du recours à d'autres experts, des études de marché et contrats, ainsi que des autres données et informations pertinentes.

- Maude Lévesque Michaud, ing., M.Sc.A., de Geodoz Conseil Inc., responsable des études environnementales, des autorisations réglementaires et des impacts sociaux ou communautaires, ainsi que des intrants pour les coûts en capital et d'exploitation.

- Pierre-Luc Richard, géo., de Ressources PLR Inc., responsable de la description et de l'emplacement de la propriété, de l'accessibilité, du climat, des ressources locales, des infrastructures et de la physiographie, de l'historique, du contexte géologique et de la minéralisation, des types de gisements, de l'exploration, du forage, de la préparation des échantillons, des analyses et de la sécurité, de la vérification des données, des estimations des ressources minérales et des propriétés adjacentes.

- Pierre Roy, ing., M.Sc., de Soutex Inc., responsable du traitement des minerais, des essais métallurgiques, des méthodes de récupération et des intrants pour les coûts en capital et d'exploitation.

- Le contenu scientifique et technique de ce communiqué de presse a été révisé et approuvé par M. Ronan Déroff, géo., M.Sc., Vice-Président Exploration de Cartier, qui est une PQ en vertu du NI 43-101.

Dépôt du rapport technique

Un rapport technique préparé conformément au NI 43-101 à l'appui de la mise à jour de l'ÉÉP sera déposé sur SEDAR+ à www.sedarplus.ca et sur le site Web de la Société dans les 45 jours suivant la date du présent communiqué de presse.

À propos du projet Cadillac

Le projet Cadillac, couvrant 14,000 hectares le long d'un tronçon de 15 kilomètres de la faille de Cadillac, constitue l'un des plus grands blocs de terrains consolidés du camp minier de Val-d'Or. L'actif phare de Cartier intègre les anciens projets Mine Chimo et East Cadillac, créant une position dominante dans un district aurifère de calibre mondial. Avec un excellent accès routier, des infrastructures disponibles à l'année et une capacité de traitement à proximité, le projet est bien positionné pour un développement rapide et la création de valeur. La propriété Cadillac renferme des ressources aurifères totales de 767 800 onces dans la catégorie mesurée et indiquée (10,0 Mt à 2,4 g/t Au) et de 2 416 900 onces dans la catégorie présumée (35,2 Mt à 2,1 g/t Au), pour l'ensemble des secteurs. Une mise à jour de l'ÉÉP pour le projet Cadillac a démontré une VAN5 % après impôts de 1 001 M$ CA et un TRI de 26,6% à un prix de l'or de US$3 600/oz.

À propos de Ressources Cartier Inc.

Fondée en 2006 et basée à Val-d'Or (Québec), Ressources Cartier Inc. est une société d'exploration aurifère axée sur la création de valeur pour ses actionnaires par la découverte et le développement dans l'un des camps miniers les plus prolifiques du Canada. La Société allie une solide expertise technique, un historique de succès en exploration et un programme entièrement financé pour faire progresser son projet phare Cadillac. La stratégie de Cartier est de dévoiler le plein potentiel de l'un des plus grands camps aurifères non développés au Québec.

Mesures financières non conformes aux IFRS

Ce communiqué de presse comprend certaines mesures de performance couramment utilisées dans l'industrie minière qui ne sont pas définies en vertu des IFRS. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Elles sont fournies à titre d'information additionnelle seulement et ne devraient pas être considérées isolément ou comme un substitut aux mesures IFRS. Étant donné que le projet est au stade de l'ÉÉP et n'est pas en production, aucun rapprochement historique avec les mesures IFRS n'est disponible.

Énoncés prospectifs

Ce communiqué de presse contient de l'"information prospective" et des "énoncés prospectifs" au sens des lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats et les hypothèses de l'ÉÉP mise à jour, la production projetée, les coûts en capital et d'exploitation, la valeur actualisée nette, le taux de rendement interne et le délai de récupération, l'échéancier et le dépôt du rapport technique, l'échéancier et les résultats des futurs travaux d'exploration, la conversion des ressources, les activités de réglementation et de développement, ainsi que les plans et objectifs de la Société. Les énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses que la direction juge raisonnables, notamment des hypothèses relatives aux prix de l'or, aux taux de change, aux récupérations métallurgiques, à la disponibilité de capacité de traitement par des tiers, aux estimations des coûts en capital et d'exploitation, à l'exactitude des estimations des ressources minérales, à la capacité d'obtenir les permis et le financement requis, ainsi qu'à l'absence de changements défavorables importants dans l'environnement économique et réglementaire. Les résultats réels pourraient différer de façon importante. L'ÉÉP est de nature préliminaire et comprend des ressources minérales présumées considérées comme trop spéculatives sur le plan géologique pour que les considérations économiques qui leur sont applicables leur permettent d'être classées comme réserves minérales, et il n'y a aucune certitude que les résultats de l'ÉÉP se réaliseront. Les risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, les fluctuations du prix de l'or et des taux de change, l'incapacité de convertir les ressources minérales en réserves minérales, la nature préliminaire des résultats métallurgiques, les variations des coûts en capital et d'exploitation par rapport aux estimations, les retards dans l'obtention de permis ou d'ententes avec des tiers, les changements dans la disponibilité et le coût du

financement, le devoir de consulter et d'accommoder les Premières Nations, ainsi que les autres facteurs de risque décrits dans les documents d'information continue de la Société déposés sur SEDAR+ à www.sedarplus.ca. Les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs, qui ne sont valables qu'en date du présent communiqué de presse. La Société décline toute obligation de mettre à jour l'information prospective, sauf si la loi l'exige.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :
Philippe Cloutier, géo.
Président et chef de la direction
Téléphone : 819-856-0512
philippe.cloutier@ressourcescartier.com
www.ressourcescartier.com

Ni TSX Venture Exchange ni son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la TSX Venture Exchange) n'assument de responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.